

FLASH Économie

JOURNAL D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES ET JUDICIAIRES

EDITION QUOTIDIENNE (66^{ème} ANNEE) N°1679 LUNDI 14 DECEMBRE 2020 PRIX : 5 DH

POUR VOS ANNONCES AU
BULLETIN OFFICIEL
PENSEZ A
FLASH ECONOMIE
05 22 20 30 31

OFFRES DE SERVICES

Le meilleur logiciel pour gérer et piloté efficacement votre entreprise

A partir de 950 DH/an

Devis, factures, gestion commerciale, trésorerie, comptabilité,
support client, gestion de stocks, de production, des
interventions, et bien plus.
Vos collaborateurs vont adorer.

Vos collaborateurs vont adorer.

ANNONCES LEGALES P 4-7

A photograph of a person's hands using a handheld calculator on a desk. The desk is cluttered with office supplies, including a laptop displaying a document, a keyboard, a mouse, a cup of pens, and a small ball. Several papers, including an invoice, are scattered on the desk. The person is wearing a blue long-sleeved shirt. The background shows a window with a view of a city skyline.

La nouvelle donne des relations économiques internationales

Les mots d'une nouvelle réalité de l'entreprise

Clôture de l'appel à candidatures du programme Emerging Mediterranean 2020

Tél: 05 22 47 37 74 Port: 06 44 55 76 90

Avenue des FAR CASABLANCA

LES FLASHES DE LA SEMAINE

A TRAVERE LA PRESSE

La nouvelle donne des relations économiques internationales

Maintenir compétitive son entreprise est une tâche de plus en plus difficile à assurer par le management des grandes entreprises. La baisse des prix généralisée, consécutive à l'entrée des pays émergents de plain-pied dans la mondialisation, met beaucoup de secteurs dans les pays développés devant des choix industriels difficiles. Entre maintenir des emplois dans ces pays, et donc du pouvoir d'achat, et externaliser certaines fonctions de l'entreprise pour se maintenir sur le marché, la décision est rarement évidente, surtout quand les pouvoirs publics, soucieux de préserver les emplois et les recettes fiscales, s'en mêlent.

- Un changement de contexte

La division internationale du travail avait imposé aux pays dits en voie de développement, dont la majorité sortait à peine de la colonisation, de se spécialiser dans des secteurs primaires à faible valeur ajoutée. Mais à mesure que certains pays : les dragons et les tigres asiatiques, les pays européens de l'ancien bloc de l'Est, certains pays d'Amérique latine et dorénavant les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), s'affranchissaient de cette fatalité et s'industrialisaient à un rythme accéléré, cette configuration devenait de plus en plus obsolète.

La réalité des relations économiques internationales est aujourd'hui marquée par des pays produisant à faibles coûts des produits rivalisant en qualité avec ceux venant des pays développés.

Face à cette concurrence d'un nouveau type, les grandes entreprises américaines et européennes ont dû accepter de confier une partie (ou la totalité) de leur production à des pays à faibles coûts de main-d'œuvre, donnant naissance à une activité pesant annuellement des milliards de dollars de revenus : l'Offshoring.

- Un phénomène récent

L'Offshoring désigne le transfert d'une partie ou de la totalité d'un processus de production de biens ou de services vers des pays étrangers qui offrent un avantageux rapport coûts de fabrication (essentiellement bas salaires)/productivité. Le phénomène ayant commencé dans les années 1970 par des entreprises américaines qui se sont progressivement rendues compte qu'elles pouvaient réduire leurs coûts en délocalisant certaines parties de leur processus de transformation. Ce mouvement a été poursuivi ultérieurement par leurs homologues européennes, voulant bénéficier des mêmes avantages.

Pendant la décennie 2000, cette tendance a pris une ampleur considérable, devenant la pierre angulaire de la politique de développement de beaucoup de pays, tels que le Maroc, la Tunisie et la Turquie. Grâce à l'Offshoring, un pays comme la Chine est devenu l'usine du monde, en raison d'une main-d'œuvre très qualifiée et à faible coût. Aujourd'hui, les produits les plus usuels jusqu'aux plus pointus sont fabriqués, totalement ou partiellement, dans le pays de Mao Tsé-Toung. Quant à l'Inde, elle a réussi à s'imposer comme leader dans le marché mondial de l'Offshoring des services (développement et maintenance informatiques, centres d'appels, délocalisations de back-offices, etc.), grâce à la compétence de ses ingénieurs. Ainsi, une partie non négligeable des programmes informatiques des grandes multinationales Hi-Tech sont développés en Inde. Le Maroc est en phase de se transformer en un acteur incontournable dans les secteurs de l'automobile et de l'aéronautique, grâce aux possibilités qu'il offre aux grandes entreprises du secteur.

Le bonheur des uns...

-

L'Offshoring intéresse au plus haut niveau beaucoup de pays émergents ou en voie de développement qui se livrent une concurrence féroce pour attirer des donneurs d'ordre (cas du Maroc et de l'Algérie dans le secteur de l'automobile). En effet, outre la création d'emplois qu'elle permet, notamment pour les jeunes diplômés que les secteurs traditionnels n'arrivent plus à recruter, la délocalisation contribue à la croissance économique des pays récipiendaires et à l'amélioration du niveau de vie de leurs populations, grâce aux effets d'entraînement qu'elle exerce en amont et en aval (notion d'écosystème).

Par ailleurs, l'Offshoring est une activité fortement génératrice de devises, ce qui est de nature à équilibrer ou, du moins, à réduire les déficits structurels des balances de paiement des pays en développement bénéficiaires. Et pour cause, les donneurs d'ordres sont souvent de grandes entreprises américaines ou européennes payant leurs prestations en devises. Enfin, l'Offshoring peut s'avérer un fabuleux levier de transfert de savoir-faire et un bon accélérateur d'industrialisation, à condition que les pays bénéficiaires investissent dans la remontée en chaîne et augmentent leurs taux d'intégration (part de la production fabriquée localement). Cette stratégie ne peut se réaliser et être payante que si ces pays offrent, à terme, grâce à l'amélioration des systèmes de formation et à la mise en place de véritables filières de recherche et développement, du capital humain qualifié, au lieu de la main-d'œuvre bon marché et attirant par des infrastructures de qualité, au lieu de n'offrir que des avantages fiscaux.

- ... et le malheur des autres

Si les pays bénéficiaires rivalisent sur cette activité qui fait leur bonheur, il n'en est pas de même pour les pays des donneurs d'ordre. En effet, les responsables politiques de ces pays considèrent l'Offshoring comme une menace pour les emplois et donc le niveau de vie de leurs citoyens. Ils y voient également un manque à gagner en termes d'impôts, voire un moyen d'évasion fiscale (cas où la délocalisation se fait au sein de filiales appartenant à un même groupe).

Depuis le début des années 2000, il n'est pas une campagne électorale où le thème ne revient pas avec force de la part de candidats promettant à leurs électeurs, une fois au pouvoir, de stopper le phénomène, voire d'en inverser le mouvement (on parle de relocalisation ou de co-localisation), mais en vain.

La tendance ne fait que se confirmer, car elle transcende le discours politique et répond à une nouvelle contrainte dans les relations économiques internationales, celle de pays ayant accédé au savoir scientifique et au savoir-faire industriel leur permettant de fabriquer des produits de bonne qualité, mais sans avoir les boulets de l'État providence des pays donneurs d'ordre. C'est désormais une réalité et il faut faire avec.

LE MATIN

Les mots d'une nouvelle réalité de l'entreprise

Offshoring, Onshoring, Outsourcing, Insourcing, délocalisation, co-localisation, relocalisation... On est assailli de ces termes, dont on ne comprend pas systématiquement les subtilités et l'intérêt pour une entreprise.

Ils tournent tous autour du même concept, mais avec des nuances qu'il faut comprendre, avant de décider de l'option la plus avantageuse pour l'entreprise.

Derrière cette tendance qui s'impose tant dans les relations économiques internationales, qu'en tant qu'outil de management, il y a une certaine vision de l'entreprise.

Cette dernière est désormais considérée comme un ensemble de blocs ou de fonctions indépendants les uns des autres (comptabilité, recherche et développement, informatique, paie, production d'un composant, etc.) et opérant selon des relations de clients fournisseurs.

La réalisation d'un bloc à l'intérieur de

LES FLASHES DE LA SEMAINE

A TRAVERE LA PRESSE

l'entreprise n'est donc plus une nécessité, à partir du moment, où elle peut le faire à l'extérieur, à moindre coût et parfois avec une meilleure qualité (les avantages de la spécialisation).

Dans un cas extrême, l'entreprise, en tant qu'entité, devient un ensemble de contrats entre prestataires portant sur l'intégralité de ses métiers et de ses fonctions.

- Définitions : Nous passerons en revue les différents termes liés à cette tendance, ainsi que leur signification :

- Insourcing correspond à la réalisation d'un bloc (ou d'une fonction) par l'entreprise elle-même, en faisant appel à son propre personnel ou à des ressources externes, réalisant le travail intramuros.

- Outsourcing est l'opération par laquelle une entreprise décide de confier la réalisation d'un bloc (ou d'une fonction) à une autre entreprise, dans le cadre d'un contrat de sous-traitance. Dans ce cas, le travail est effectué extramuros.

- Cosourcing est l'opération par laquelle une entreprise décide de réaliser un bloc (ou d'une fonction) en partie en interne et en partie en externe, dans le cadre d'un contrat de partenariat.

- Offshoring (délocalisation) est l'opération par laquelle une entreprise décide de confier la réalisation d'un bloc (ou d'une fonction) à une autre entreprise localisée dans un autre pays.

- Nearshoring est l'opération par laquelle une entreprise décide de confier la réalisation d'un bloc (ou d'une fonction) à une entreprise dans un pays différent de l'entreprise cliente, mais proche géographiquement et/ou culturellement (fuseau horaire, langue, etc.).

- Multishoring est l'opération par laquelle une entreprise décide de confier la réalisation d'un bloc (ou d'une fonction) à des entreprises situées dans plusieurs pays.

- Onshoring est l'opération par laquelle une entreprise décide de confier la réalisation d'un bloc (ou d'une fonction) à une entreprise d'un pays étranger, mais dans son site.

- Relocalisation est l'opération par laquelle une entreprise décide de rapatrier dans le pays d'origine une production initialement délocalisée.

- Co-localisation est l'opération par laquelle une entreprise opère un partage de la chaîne de valeur avec un partenaire étranger.

LE MATIN

Clôture de l'appel à candidatures du programme Emerging Mediterranean 2020

Un mois après le lancement de l'appel à candidatures pour permettre aux startups méditerranéennes de la Tech4Good de tenter de décrocher l'une des 30 places disponibles pour le BootCamp des 2 Rives, le programme Emerging Mediterranean dresse un premier bilan d'étape. Le programme a reçu 227 candidatures au total, dont 28% au Maroc, 24% en Algérie, 20% en Mauritanie, 19% en Tunisie et 9% en Libye. 74 candidatures portées par des femmes et 153 candidatures portées par des hommes.

«Nous sommes heureux par l'intérêt que notre programme a suscité auprès des startups de la rive Sud de la Méditerranée et nous nous félicitons du succès rencontré. Nous sommes d'autant plus heureux de ce succès de par le fait que les candidatures reçues étaient toutes d'une très grande qualité et remplissaient tous nos critères. Le choix des 30 à retenir pour le BootCamp fut long et difficile !», souligne le fondateur du programme, Samir Abdellkrim. Organisé du 27 au 29 novembre, le BootCamp des 2 Rives se tiendra entre la France et le Maroc, en partenariat avec la Startup Factory de Casablanca et le campus de l'Agence Française de Développement. Il sera fortement axé sur le thème de la résilience face à la crise sanitaire et économique actuelle. Après deux jours de sessions de workshops et conférences, 10 startups seront présélectionnées pour participer à la Conférence Digitale d'Emerging Mediterranean le 14 décembre 2020 en direct du Stade Vélodrome à Marseille.

Au terme de cet événement, cinq startups lauréates seront retenues. Elles recevront chacune un package composé d'une bourse de 7 000 €, de l'intégration au Programme d'accélération du SIBC, d'un Full Pass de deux jours pour EMERGING Valley (les 7 et 8 avril 2021), d'un Demo Day devant un panel d'investisseurs à impact et de la participation aux Mediterranean Digital Dialogues.

LE MATIN

Rédigé par : MOUNIA SENHAJI

Publier votre annonces légale sur notre site web
flasheconomie.com

Tel:
05 22 20 30 31

La CGEM annonce son «Plan Sanitaire» pour les entreprises

Afin d'accompagner et soutenir les entreprises dans la mise en place des mesures préventives et sanitaires contre la Covid-19, la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) a annoncé le lancement de son «Plan Sanitaire», qui prend en considération les dernières évolutions de cette pandémie.

Le patronat souligne que son guide a pour objectif d'accompagner les entreprises de toutes tailles et de tous secteurs, dans l'ensemble des étapes de mise en œuvre des mesures sanitaires, de la désinfection du transport de personnel au respect de la distanciation des postes de travail. Et de préciser que ledit plan s'articule autour de six axes : le transport, l'accueil, les espaces communs, les postes de travail, la désinfection et nettoyage, ainsi que la communication.

Par ailleurs, la Confédération patronale précise que son élaboration, basée sur les résultats d'une enquête terrain menée auprès d'un échantillon d'entreprises de différents secteurs d'activité, a connu la contribution des étudiants de l'École Centrale de Casablanca sous l'encadrement de la Société marocaine de construction automobile (SOMACA) et la supervision de MM. Mohamed Bachiri et Mohammed Réda Lahmini, respectivement Président et Vice-Président de la Commission Innovation et Développement Industriel de la CGEM. Ceci dit, la CGEM rappelle que ce plan vient en complément à ses guides de reprise d'activité publiés le 29 avril dernier, pour assurer la reprise des activités économiques.

L'OPINION

Rédigé par : S.M

FLASH-économie
annonce@
flasheconomie.com

POUR VOS ANNONCES AU **BULLETIN**
OFFICIEL
PENSEZ A

FLASH ECONOMIE

05 22 20 30 31

06 64 14 26 48

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

CONSTITUTIONS

1679 -1C1

AGNNI GROUPE CENTRE D'INVESTISSEMENT
38, RUE DRISS LAHRIZI N32 ANFA CASABLANCA
TEL : 05 22 22 43 48 / 05 22 22 6695
CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ AU CAPITAL DE 1000000.00DHS

- Dénomination : YOURLAB*SARL
- Forme juridique : Société à responsabilité limitée
- SIÉGÉ SOCIAL : 38, AVENUE DRISS LAHRIZI N°32 ANFA CASABLANCA
- OBJET : Importation Exportation et distribution des dispositifs médicaux.
- Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement aux objets précités, ou susceptibles de favoriser la réalisation et le développement.
- CAPITAL : 1 000000.00 dhs
- ASSOCIÉS :

 - Mr. HICHAM BEN AYD 2500 PARTS SOCIALES
 - Mr. YASSINEHORANI 2500 PARTS SOCIALES
 - Mr. ELMAJDOUNY HAMZA 5000 PARTS SOCIALES

- GÉRANT :

 - Mr. HICHAM BEN AYD titulaire de la CIN CN8235
 - Mr. ELMAJDOUNY HAMZA titulaire de la CIN BK610572

- DURÉE : La durée de la société est fixée à (99 ans), à compter du jour de son immatriculation au registre du commerce sauf les cas de dissolution anticipée.
- Le dépôt légal a été effectué à TRIBUNAL DE COMMERCE de CASABLANCA 10/12/2020
- Sous le N°756956
- Statuts sous seing privé à CASA le 26/11/2020.

1679 -2C2

« DHY USINAGE »SARL
CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ
« DHY USINAGE »SARL

1- Aux termes d'un acte S.S.P établi en date du 07/12/2020, il a été constitué une Société A Responsabilité Limitée, ayant les caractéristiques suivantes:

- Dénomination sociale: « DHY USINAGE » SARL
- Objet Social: TOURNEUR.
- Siège Social: 224, HOURIA 1 ETG 3 APPART 9 MOHAMMEDIA.
- Durée de la société: la durée de la société est fixée à 99ans à compter de sa constitution définitive.
- Cogérance: la société est administrée par Mr. DARRASSI YASSINE et Mr. HABBAR YASSINE.
- Capital Social: le capital social est fixé ainsi à la somme de 100 000.00 DH (CENT MILLE DIRHAMS).

2- LE REGISTRE DE COMMERCE a été déposé au TRIBUNAL DE 1ERE INSTANCE MOHAMMEDIA SOUS N°26649.

1679 -3C3

IKRACH CAR SARL AU
RESIDENCE LYS 2 GH 88 BENI YAKHLEF MOHAMMEDIA
CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE
RC NUMÉRO 26589

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/12/2019 à Mohammedia il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

- DENOMINATION : La société prend la dénomination commerciale suivante : IKRACH CAR
- Objet : La société a pour objet
- LOUEUR DE VÉHICULE AUTOMOBILES SANS CHAUFFEUR
- Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement, en totalité ou en partie à l'un quelconque des objets ci-dessus ou susceptibles de favoriser le développement de la société
- SIEGE SOCIAL : Le siège social de la société fixé à RESIDENCE LYS 2 GH 88 BENI YAKHLEF MOHAMMEDIA
- APPORTS : L'associé apporte à la société
- Mr CHARKY REDA : 100.000.00

DH

- Le capital social de la société est fixé à la somme de 100.000.00 dhs divisé en 1000 parts de 100.00 dhs chacune

- GERANCE : La société est gérée par Mr CHARKY REDA pour une durée illimitée

2- DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1er Instance de Mohammedia le 26/11/2020

Pour extrait et mention

1679 -5C5

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

ANMA STELL SARL
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE
AU CAPITAL DE 100.000.00 DHS
SIEGE SOCIAL : 147 BD LA RESISTANCE RES AFA ETG 2 APPT 22 CASABLANCA

RC : 482109 - CASABLANCA

1679 -4C4

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

MOTOGA SARL AU
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE À ASSOCIÉS UNIQUE
AU CAPITAL DE 100.000.00 DHS
SIEGE SOCIAL : 147 BD LA RESISTANCE RES AFA ETG 2 APPT 22 CASABLANCA
RC: 482113 - CASABLANCA

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date de 2020-12-08 il a été établi les statuts d'une Société A Responsabilité Limitée à Associés Unique (SARL AU) dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée
- Dénomination: ANMA STELL
- Objet: la société a pour objet MÉTALLIQUE
- Adresse du siège social: 147 BD LA RESISTANCE RES AFA ETG 2 APPT 22 CASABLANCA

- Capital: le capital social est fixé à la somme de 100.000 dirhams. Il est divisé en 1000 PARTS SOCIALES de 100 dirhams chacune, entièrement souscrites et libérées, et attribuées aux associés:
- Les associés:

- NOUREDDINE FIDI FIDI : 250 parts
- AHMED FADIL : 250 parts
- EL MOSTAPHA FADIL : 250 parts
- ABDERRAHIM EL BOUKHARI : 250 parts
- total des parts sociales : 1000 parts
- Gérance: M EL MOSTAFA FADIL pour une durée illimitée.

- Durée: 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

- Année sociale : Commence le 1er Janvier et termine le 31 décembre de chaque année.

2- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de CASABLANCA le 2020-12-08 sous le N° 756545.

Pour extrait et mention
LE GERANT

1679 -6C6

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

INSTITUT M'T LOG DES SCIENCES LOGISTIQUE ET TECHNIQUES SARL AU
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE À ASSOCIÉS UNIQUE
AU CAPITAL DE 100.000.00 DHS
SIEGE SOCIAL : 12 RUE TARIQ IBN ZIAD V N SAFI
RC: 11047 - SAFI

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date de 2020-11-23 il a été établi les statuts d'une Société A Responsabilité Limitée à Associés Unique (SARL AU) dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée à Associés Unique (SARL AU)

- Dénomination: INSTITUT M'T LOG DES SCIENCES LOGISTIQUE ET TECHNIQUES

- Objet: la société a pour objet FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, TOUT AUTRE ACTIVITÉ DE FORMATION

- Adresse du siège social: 12 RUE TARIQ IBN ZIAD V N SAFI

- Capital: le capital social est fixé à la somme de 100000.00 DHS, il est divisé en 1000 parts de 100 dirhams chacune, entièrement souscrites et libérées en numériques et attribuées à l'associé unique.

• M MOUNDIB IHAB
• total des parts sociales : 1000 parts

- Gérance: M MOUNDIB IHAB demeurant à 22 RUE ALLAL ILLANE QUVN SAFI pour une durée illimitée.

- Durée: 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

- Année sociale : Commence le 1er Janvier et termine le 31 décembre de chaque année.

2- Le dépôt légal a été effectué au tribunal d'instance de SAFI le 2020-12-01 sous le N° 11047.

Pour extrait et mention
LE GERANT

Publier votre annonces légale sur notre site web
flasheconomie.com

FLASH-économie
annonce@
flasheconomie.com

POUR VOS ANNONCES AU BULLETIN OFFICIEL
PENSEZ A

FLASH ECONOMIE

1679 -10C7
**AVIS DE CONSTITUTION
DE SOCIETE
EL MCHARFI TOURS SARL
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ
LIMITÉE
AU CAPITAL DE
100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : 29 BD
MOHAMMED VI IMM F1 2ÉME
ETAGE N°7 BOX 3
CASABLANCA
RC : 436097 - CASABLANCA**

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date de 2020-12-10 il a été établi les statuts d'une Société A Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
- Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée
- Dénomination: EL MCHARFI TOURS
- Objet: la société a pour objet TRANSPORT DE VOYAGEUR PAR AUTOMOBILES
• TRANSPORT TOURISTIQUES
• TRANSPORT DU PERSONNEL POUR LE COMPTE D'AUTRUI
- Adresse du siège social: 29 BD MOHAMMED VI IMM F1 2éme ETAGE N°7 BOX 3 CASABLANCA
- Capital: le capital social est fixé à la somme de 100.000 dirhams. Il est divisé en 1000 PARTS SOCIALES de 100dirhams chacune, entièrement souscrites et libérées, et attribuées aux associés:
- Les associés:
• MOAD EL MCHARFI : 500 parts
• ABDELHAY ER-RADDAD 500 parts
• total des parts sociales : 1000 parts
- Gérance: M MOAD EL MCHARFI pour une durée illimitée.
- Durée:99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
- Année sociale : Commence le 1er Janvier et termine le 31 décembre de chaque année.
2- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de CASABLANCA le 2020-12-10 sous le N° 757071.
Pour extrait et mention LE GERANT

1679 -15C8

**AVIS DE CONSTITUTION
DE SOCIETE
ALTERNANCIA SARL AU
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ
LIMITÉE À ASSOCIÉS UNIQUE
AU CAPITAL DE
100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : 44 AVENUE
MOHAMMED SLAOUI-FES
ICE : 00260977000017
RC: 65007**

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date de 2020-10-

22 il a été établi les statuts d'une Société À Responsabilité Limitée à Associés Unique (SARL AU) dont les caractéristiques sont les suivantes :
- Forme juridique: Société À Responsabilité Limitée à Associés Unique (SARL AU)
- Dénomination: ALTERNANCIA
- Objet: la société a pour objet MAGASIN POUR LA VENTE AUX PARTICULIERS DE VETEMENTS CONFECTIIONNES.
- Adresse du siège social: 44 AVENUE MOHAMMED SLAOUI-FES
- Capital: le capital social est fixé à la somme de 100.000 DHS (Cent mille dirhams), il est divisé en 1000 (Mille) parts de 100 (Cent) dirhams chacune, entièrement souscrites et libérées en numéraires et attribuées à l'associé unique.
• Mr KHALID BELALLAM
• Total des parts sociales : 1000 (Mille) parts
- Gérance: Mr KHALID BELALLAM demeurant à FES, RCE LAHLOU APPT 4 IMM 4 AIT SKATOU 1 AV SANT LOUIS V.N pour une durée illimitée.
- Durée: 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
- Année sociale : Commence le 1er Janvier et termine le 31 décembre de chaque année.
2- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de FES le 2020-11-25 sous le N° 3312.
Pour extrait et mention LE GERANT

1679 -17C9

SOCIETE SCORE BAKR SARL

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25/11/2020, il a été créée une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
- ASSOCIE :
• Mr MAHMOUD AHMED
• Mr BAKR JAMAL
• Mr SARDAR BAKER
- DENOMINATION: SCORE BAKR SARL
- OBJET :
• SONDEUR OU FOREUR DE PUITS
• VENTE ET ACHAT DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION
• IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFECTUANT)
- SIEGE SOCIAL : domicile 14 ancien souk bloc d rue 21 aout 2eme etage -khouribga
- DUREE : 99 Année à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce sauf le cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue par la loi ou par les statuts.
- CAPITAL SOCIAL : 100.000,00Dhs il est divisé en 1000 parts de 100 Dhs chacune, réparti comme suit:
• Mr MANAN BAKABOUR 550parts
• Mr SOUZDAR HABASH : 450parts
- ANNEE SOCIALE : Commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre
2- Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de 1er Instance de Khouribga sous le n° 6729du registre de commerce en date du 07/12/2020

1679 -15C8
**AVIS DE CONSTITUTION
DE SOCIETE
ALTERNANCIA SARL AU
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ
LIMITÉE À ASSOCIÉS UNIQUE
AU CAPITAL DE
100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : 44 AVENUE
MOHAMMED SLAOUI-FES
ICE : 00260977000017
RC: 65007**

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date de 2020-10-

il est divisé en 1000 parts de 100 Dhs chacune, réparti comme suit
• Mr MAHMOUD AHMED 250 PARTS
• Mr BAKR JAMAL 500 PARTS
• Mr SARDAR BAKER 250parts
- ANNEE SOCIALE : Commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre
2- Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de 1er Instance de Khouribga sous le n° 6729du registre de commerce en date du 07/12/2020

1679 -18C10

SOCIETE JOSHAHINE SARL

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27/11/2020, il a été créée une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
ASSOCIE :
• MANAN BAKABOUR
• SOUZDAR HABASH
- DENOMINATION: JOSHAHINE SARL
- OBJET :
• SONDEUR OU FOREUR DE PUITS
• TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION (ENTREPRENEUR DE)
• CONSTRUCTIONS METALLIQUES (ENTREPRENEUR)
- SIEGE SOCIAL : domicile 14 ancien souk bloc d rue 21 aout 2eme etage -khouribga
- DUREE : 99 Année à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce sauf le cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue par la loi ou par les statuts.

- CAPITAL SOCIAL : 100.000,00Dhs il est divisé en 1000 parts de 100 Dhs chacune, réparti comme suit:
• Mr MANAN BAKABOUR 550parts
• Mr SOUZDAR HABASH : 450parts
- ANNEE SOCIALE : Commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre
2- Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de 1er Instance de Khouribga sous le n° 6729du registre de commerce en date du 07/12/2020

1679 -21C11

**« FINANCE PERFORMANCE CONSEIL » S.A.R.L.A.U
ANGLE BOULEVARD MOULAY RACHID ET ABDELKRAM AL KHATTABI,
IMMEUBLE BUSINESS CENTER GUÉLIZ, 3ÈME ÉTAGE BUREAU N°21 - MARRAKECH
« FONCIÈRE BJ » S.A.R.L.
D'ASSOCIE UNIQUE**

I CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE
Aux termes d'un acte sous seing

privé datée du 16 Novembre 2020, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique avec les caractéristiques suivantes :
II- DENOMINATION : La dénomination de la société est « Foncière BJ » S.A.R.L. D'ASSOCIE UNIQUE.

III- OBJET : La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger :
- Achat, location de locaux commerciaux et de locaux meublés à usage d'habitation.

* Et toutes les opérations liées directement ou indirectement aux activités ci-dessus.

IV- SIEGE SOCIAL : La société est domiciliée à l'adresse suivante: Angle Rue Tarik Ibn Ziad & Ibn Aïcha Résidence Excel Sior, Imm 18, Appt N°6, Bureau N°2 Marrakech.
V- DUREE : La société est constituée pour une durée de 99 années à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce.

VI- CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 Dhs divisé en 1000 parts de 100 Dhs chacune et entièrement libérées.

VII - L'ASSOCIE UNIQUE
• M. Brice JAKUBOWICZ : Demeurant à Résidence Jardins De La Menara Appt N°26 Avenue Mohammed 6 Marrakech;

VIII-GERANCE : La gérance est confiée à M. Brice JAKUBOWICZ, pour une durée illimitée.

IX- DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de commerce de Marrakech le 07/12/2020 sous le numéro 118191 Registre de commerce n° 109045.

Pour extrait et mention

1679 -24C12

**BACHIR EL JOUAIDI
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
4 RUE BUZANCY BELVEDERE
CASABLANCA
TEL 05.22.24.82.51 &
05.22.24.91.96 &
05.22.40.31.36
FAX 05.22.40.14.21
PORT.06.61.14.16.56
EMAIL : ELJOUAIDIB@
MENARA.MA
ABSAMO LOGE**

**SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE AU CAPITAL DE
100.000 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL A
CASABLANCA, 12 RUE SABRI
BOUJEMAA 1 ETG APPT 6
DERB OMAR
CONSTITUTION DE S.A.R.L.**

I - Aux termes d'un acte S.S.P en date à Casablanca en date du 20/11/2020 il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
- FORME : SARL

- DENOMINATION : ABSAMO LOGE
- OBJET : LA PROMOTION IMMOBILIÈRE ; TOUS TRAVAUX ET TOUS CORPS D'ETAT ; LA PRESTATION DE SERVICES SOUS TOUTES SES FORMES ET DE QUELLE NATURE QU'ELLE SOIT.

- SIEGE SOCIAL: 12 RUE SABRI BOUJEMAA 1 ETG APPT 6 DERB OMAR CASABLANCA
- DUREE : 99 années à dater de la constitution définitive de la société.

- CAPITAL SOCIAL : Le capital social de la société est fixé à la somme de 100.000 dirhams, divisé en 1.000 parts sociales de 100 dirhams chacune entièrement souscrites et libérées à la souscription.

- ASSOCIES :
* M. MOHAMED ZOUHAIR, CASA, 500 PARTS.

- M. ABDELWAHED LAHCHIMI, CASA, 170 PARTS.
M. SAID BENRARHRYHAYE, CASA, 170 PARTS.
M. MOHAMED EL KADIOUI, CASA, 160 PARTS.

- GERANCE : La société est gérée par TROIS GERANTS : M. MOHAMED ZOUHAIR, M. ABDELWAHED LAHCHIMI, M. SAID BENRARHRYHAYE. La durée de leur fonction est illimitée.

- ANNEE SOCIALE : L'année sociale commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque exercice.

II - Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Casablanca. Le 11/12/2020 Sous le n° 757167 Registre de commerce n° 482585.

POUR EXTRAIT ET MENTION

FLASH-économie

annonce@

flasheconomie.com

POUR VOS ANNONCES AU

BULLETIN

OFFICIEL

PENSEZ A

FLASH ECONOMIE

05 22 20 30 31

06 64 14 26 48

Email :

annonce@

flasheconomie.com

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

CONSTITUTIONS

1679 -25C13

AVIS DE CONSTITUTION
DE SOCIETE
GOOD POINT SARL AU
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ
LIMITÉE D'ASSOCIÉ UNIQUE
AU CAPITAL DE 1 000 DH
SIÈGE SOCIAL: 265, BD
ZERKTOUNI 9ÈME ÉTAGE
N°92 - CASABLANCA

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 9 novembre 2020, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination: GOOD POINT SARL AU
- Objet de la société: Le Conseil en stratégie, l'ingénierie, le conseil de gestion, et la formation, le soutien administratif et technologique des entreprises. Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, civiles, mobilières, immobilières et financières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à un objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser le développement du patrimoine social.

- Durée : 99 années à compter du 09 décembre 2020.

- Capital : Le capital est fixé à la somme de 1 000 DH, divisé en 10 parts sociales d'une valeur nominale de 100 dirhams chacune, attribuées à : M. SEKA JEAN CARLOS ORACE N'CHO ;

- Gérance : Sont nommés gérants, M. SEKA JEAN CARLOS ORACE N'CHO et M. ABOU BAKARY OUATTARA, pour une durée illimitée.

- Exercice social : du 1er Janvier au 31 décembre.

2- Immatriculation : La société a été inscrite au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 482375.

**Publier votre
annonces
légale sur
notre site web**

flasheconomie.com

1679 -26C14

ZARKAL & ASSOCIES
131, BD. ABDELMOUMEN,
CASABLANCA
TEL : 05 22-29-68-31/32, FAX :
05 22-20-14-79
E-MAIL : ZARKALCONTACT@
MENARA.MA
CONSTITUTION

1- Suivant acte sous seing privé en date du 12/11/2020 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : SO VISIO SARLAU
- Siège social : 8/9, Place Charles Nicols (Place Pasteur), Pasteur Build Casablanca
- Objet social : Représentation et commercialisation de tout équipement de communication par satellite et visioconférence
- Capital social : Le capital social fixé à 10.000 DH divisé en 100 parts de 100 DH chacune intégralement libérées et attribuées en totalité à Mme Sofia BENAZZOUZ
- Durée : 99 ans
- Exercice social : le 1er janvier au 31 décembre
- Gérance : Sofia BENAZZOUZ pour une durée illimitée.
- Signature sociale : La société sera engagée par la signature de Sofia BENAZZOUZ

2- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca LE 11/12/2020 sous le n° 757204, et la société a été inscrite au registre de commerce sous le N° 482591.

1679 -27C15

AVIS DE CONSTITUTION
DE SOCIETE
STE RIMA METAL
SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 10 000.00 DHS
SIEGE SOCIAL: 01 RUE MILS
HAY KASBA BEN AHMED
SETTAT.

1- AUX TERMES D'UN ACTE EN DATE DU 09/11/2020, IL A été ETABLIS LES STATUTS ,D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE .DONT LES CARACTERISTIQUES SUIVANTES :

- DENOMINATION : RIMA METAL SARL AU
- SIEGE SOCIALE 01 RUE MILS HAY KASBA BEN AHMED SETTAT
- OBJET SOCIALE :
- IMPORT / EXPORT DES ENGINS ET PIECES DETACHES, NEUVES ET

D'OCCASION

- IMPORT / EXPORT ACHAT ET VENTES DE FERRAIL(FER ,ALUMINIUM ,ET CUIVRE EN DEBRIS)
- NEGOCE
- LA DUREE : LA SOCIETE EST CONSTITUEE PUR UNE DUREE DE 99 ANS A COMPTER DE LA DATE DE SON IMMATRICULATION AU REGISTRE DE COMMERCE
- CAPITAL SOCIAL : 10 000.00 DIVISEE EN 100 PARTS SOCIALE DE 100 DHS, CHACUNE.
- LES PARTS SOCIALES SONT REPARTIE COMME SUIT :
- Mr. HAFFOU ABDERRAHIM : 100 parts sociales
- GÉRANCE : LA SOCIETE EST GEREEE PAR : Mr. HAFFOU ABDERRAHIM
- ANNEE SOCIALE : DU 1 JANVIER AU 31 DECEMBRE DE CHAQUE ANNEE.
- 2- LE DEPOT LEGALE : IL A ETE EFFECTUE AU TRIBUNAL DE PREMIER INSTANT DE BEN AHMED N° RC :147 N°DEPOT :1015

1679 -28C16

AVIS DE CONSTITUTION
DE SOCIETE
KINESAFE SARL AU
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ
LIMITÉE À ASSOCIÉS UNIQUE
AU CAPITAL DE 10000 DHS
SIEGE SOCIAL : ARSAT
BOUSKOURA N 13 RDC
APPT 1 CASABLANCA
RC: 477781 - CASABLANCA

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date de 06/10/2020 il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique (SARL AU) dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée à Associés Unique

- Dénomination: KINESAFE
- Objet: la société a pour objet de
 - L'exercice de la profession de masseur kinésithérapeute ;
 - L'exercice de toute technique de rééducation de la physiothérapie et thérapie physique ;
 - L'acquisition, l'importation et l'exportation de tout produit, matériel, équipement ou articles nécessaires à la réalisation de l'objet social ;
 - Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie à l'objet social, ou pouvant le favoriser, ainsi que toutes prises de participation par

tous moyens dans toutes sociétés ou entreprises créées ou ayant des activités similaires ou connexes.

- Adresse du siège social: ARSAT BOUSKOURA N 13 RDC APPT 1 CASABLANCA
- Capital: le capital social est fixé à la somme de 10000 DHS, il est divisé en 100 parts de 100 dirhams chacune, entièrement souscrites et libérées en numéraires et attribuées à l'associé unique.

- Mme ZAKARIA RAJAA: 100 parts
- total des parts sociales : 100 parts

- Gérance: Mme ZAKARIA RAJAA demeurant à Missimi BD C N26 APPT 4 CASABLANCA pour une durée illimitée.

- Durée:99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

- Année sociale : Commence le 1er Janvier et termine le 31 décembre de chaque année.

2- Le dépôt légal a été effectué au Centre Régional d'Investissement de CASABLANCA le 12/10/2020 sous le N°351137521. Pour extrait et mention LE GERANT

1679 -29C17

SIMOTIC
COMPTABILITÉ, FISCALITÉ
ET GESTION
BERBER PALACE MERZOUGA
(SARL)
SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE
AU CAPITAL SOCIAL DE
100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : KSAR
MERZOUGA TAOUS RISSANI
ERRACHIDIA

AVIS DE CONSTITUTION

1- Aux termes d'un acte sous seing privé établi le 12/11/2020 au siège social à KSAR MERZOUGA TAOUS RISSANI ERRACHIDIA.

Il a été établi les Statuts de la société BERBER PALACE MERZOUGA (SARL), D'Activité, Loueur De Quads, Organisation De Circuits Touristiques (Bivouacs), Aubergiste. Au Capital social de 100.000,00 Dhs (1000 parts à 100 Dhs l'une) affecté aux associés comme suit, Mr AMRAOUI MOHAMED (500 parts sociales de 100 Dhs) d'une valeur de 50.000,00 Dhs et Mr AMRAOUI YOUSSEF (500 parts sociales de 100 Dhs) d'une valeur de 50.000,00 Dhs. La durée de la société est fixée à 99 ans.

2- La Société est immatriculée Au

tribunal de 1er Instances d'Errachidia sous registre de commerce N° 14333 /2020 et dépôt légal N° 1132/2020 le 24/11/2020. La Société est gérée par Mr AMRAOUI MOHAMED, titulaire de la CIN N° UC 113493. Et Mr AMRAOUI YOUSSEF, titulaire de la CIN N° UC 134900.

1679 -30C18

SIMOTIC
COMPTABILITÉ, FISCALITÉ
ET GESTION
BTP IRRIGA (SARL-AU)
SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE
AU CAPITAL SOCIAL DE
1.000.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : N 145 LOT DE
LA MUNICIPALITE
ERRACHIDIA
AVIS DE CONSTITUTION

1- Aux termes d'un acte sous seing privé établi le 17-07-2020 au siège social à N 145 LOT DE LA MUNICIPALITE ERRACHIDIA. Il a été établi les Statuts de la société BTP IRRIGA (SARL-AU), D'Activité, entrepreneur de travaux divers ou constructions, négociant, entrepreneur de la construction de canalisation d'eau et installation du système d'irrigation agricole. Au Capital social de 1.000.000 Dhs (10000 parts à 100 Dhs l'une) affecté à Mr LAHLOU ABDELLAH 10000 parts sociales d'une valeur de 1.000.000,00 Dhs.

- La durée de la société est fixée à 99 ans.

2- La Société est immatriculée Au tribunal de 1er Instances d'Errachidia sous registre de commerce N° 13997/2020 et dépôt légal N° 676/2020 le 12/08/2020. La Société est gérée par Mr LAHLOU ABDELLAH, de nationalité marocaine, titulaire de la CIN N° FL 28157.

1679 -31C19

SIMOTIC
COMPTABILITÉ, FISCALITÉ
ET GESTION
ESCAPE 2 DESERT TOURS
(SARL)
SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE
AU CAPITAL SOCIAL DE
100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : N° 25 BD
CHEIKH AL ISLAM
ERRACHIDIA
AVIS DE CONSTITUTION

1- Aux termes d'un acte sous seing privé établi le 04/03/2019

au siège social à N° 25 BD CHEIKH AL ISLAM ERRACHIDIA. Il a été établi les statuts de la société ESCAPE 2 DESERT TOURS (SARL), D'Activité, Transport Touristique. Au Capital social de 100.000,00 Dhs (1000 parts à 100 Dhs l'une) affecté aux associés comme suit, Mr MAKAOUI MUSTAPHA titulaire de la CIN N° U 131084 (330 parts sociales de 100 Dhs) d'une valeur de 33.000,00 Dhs , Mr MAKAOUI RACHID titulaire de la CIN N° U 147181 (340 parts sociales de 100 Dhs) d'une valeur de 34.000,00 et Mr MAKAOUI OMAR titulaire de la CIN N° U 159438 (330 parts sociales de 100 Dhs) d'une valeur de 33.000,00 Dhs. La durée de la société est fixée à 99 ans.

2- La Société est immatriculée au tribunal de 1er Instances d'Errachidia sous registre de commerce N° 13015/2019 et dépôt légal N° 432/2019 le 15/04/2020. La Société est gérée par MAKAOUI RACHID, titulaire de la CIN N° U 147181.

1679 -32C20

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE
NAKA TRAVAUX SARL
SIEGE SOCIAL: 61 AVENUE
LALLA EL YACOUT ANGLE
MUSTAPHA EL MAANI N°56 1
ER ETAGE

1- Aux termes des statuts enregistrés en date du 24/11/2020 il a été créé une Sarl portant les caractéristiques :

- DENOMINATION: NAKA TRAVAUX SARL.
- OBJET : TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS.
- SIEGE SOCIAL: 61 AVENUE LALLA EL YACOUT ANGLE MUSTAPHA EL MAANI N°56 1 ER ETAGE CENTRE COMMERCIAL RIAD - CASABLANCA.
- CAPITAL : Est fixé à la somme de 100 000,00 dhs divisé en 1000 parts de 100 dhs libérées en totalité et attribués à Mr NAJJAR ABDELKRIM et Mme KARDI ZOUHARA à raison de 50% chacun.
- DUREE : 99ans.
- GERANCE : la société est gérée par Mr NAJJAR ABDELKRIM.
- 2- DEPOT LEGAL : a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 11/12/2020 (RC°482583).

FLASH-économie

05 22 20 30 31

06 64 14 26 48

Email :

annonce@
flasheconomie.

1679 - 38C21

« IT FIDUS SARL »
HOURIA N°186
MOHAMMEDIA
TEL : 06.61.214.600
CONSTITUTION D'UNE
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ
LIMITÉE.

1- Au terme d'un acte sous seing privé, Enregistré à Mohammedia, il a été établi les statuts d'une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : « AN RIAD TRAVAUX (SARL) »
 - Objet :
 - Promotion immobilier
 - Travaux de construction et génie civil
 - Travaux divers.
 - Siège social : 224 LOT HOURIA 1 ETG 3 APPT 9 MOHAMMEDIA
 - Durée : 99 ans,
 - Capital social : 100.000,00 dhs, divisé en 1000 parts de 100 dhs chacune, et attribué à :
 - Mr. AMARGUI ABDELLAH : 500 Parts.
 - Mr. NIRI EL MOSTAFA: 500 Parts.
 - Gérance : Les associés désignent dès à présent pour une durée illimitée, Mr. AMARGUI ABDELLAH et Mr. NIRI EL MOSTAFA cogérants de la société pour une durée illimitée.
- 2- Le dépôt légal est effectué au tribunal de 1er Instance de Mohammedia sous numéro 773 Du 09/07/2019. Enregistré au registre de commerce sous le numéro 25619.

1678 -8C3

ALEXIA BUSINESS CENTER
SIEGE SOCIAL : 61 AV LALLA
YACOUT N°16 4IEME ETAGE
N°16 CASABLANCA
TEL/FAX: 0522.30.20.89
0522.30.48.00
GSM :06.61.60.95.62
« PME 360»

1- Aux termes d'un acte SSP fait à Casablanca, ils ont été établis les statuts d'une SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : PME 360
- Objet : CONSEIL DE GESTION - NEGOCIANT.
- Siege social: 61 AV LALLA YACOUT ANGLE MUSTAPHA EL MAANI ETAGE 2 N°67 CENTRE RIAD - CASABLANCA
- Durée : 99 ANS
- Capital social : 100 000,00 DHS
- Gérance: Mr SASSI ABDELKHALEK
- Année sociale : DU 1 JANVIER AU 31 DECEMBRE DE CHAQUE ANNEE
- 2-Dépôt : LE DEPOT LEGAL A ETE EFFECTUE AU GREFFE DU TRIBU-

NAL DE COMMERCE DE CASA-BLANCA, le 04/04/2017 SOUS LE NUMERO 751083.

1677 -6C4

AVIS DE CONSTITUTION
DE SOCIETE
L-BERKIA TRANS SARL AU
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ
LIMITÉE À ASSOCIÉS UNIQUE
AU CAPITAL DE
100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : LALLA
MIMOUNA CENTRE SOUK
TLET EL GHARB
RC: 26861 - SOUK ELARBA

1- Aux termes d'un acte authentique en date de 2020-11-25 il a été établi les statuts d'une Société A Responsabilité Limitée à Associés Unique (SARL AU) dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée à Associés Unique (SARL AU)
- Dénomination: L-BERKIA TRANS
- Objet: la société a pour objet de TRANSPORT DU PERSONNEL
- Adresse du siège social: LALLA MIMOUNA CENTRE SOUK TLET EL GHARB
- Capital: le capital social est fixé à la somme de 100000 DHS, il est divisé en 1000 parts de 100 dirhams chacune, entièrement souscrites et libérées en numéraires et attribuées à l'associé unique.

• M BERKIA LARBI : 1000 parts

• total des parts sociales : 1000 parts

- Gérance: M BERKIA LARBI demeurant à pour une durée illimitée.

- Durée:99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

- Année sociale : Commence le 1er Janvier et termine le 31 décembre de chaque année.

2- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de SOUK ELARBA le 2020-12-08 sous le N°557. Pour extrait et mention LE GERANT

1677 -14C7

FORMAFID CONSEIL SARL AU
33 BD LARBI LOUADI 2ÈME
ETAGE SETTAT
(TEL : 0523401131
GSM : 0667892404)
« AVIS DE CONSTITUTION »

1- Au terme d'un acte SSP en date du 19/10/2020 à Casablanca, il a été constitué la société dénommée «AKY BUSINESS SARL AU » au capital de 100.000,00 DH par le porteur des parts sociales de valeur nominale 100 DHS cha-

cune :

- Monsieur AIT KHOUYA YOUNS, 1000 parts sociales
- Siège social : 30 RUE OMAR RIFFI APPT. 01 ETAGE 01 CASABLANCA.
- Objet : Travaux divers ou de construction - négociant
- Durée : 99 ans
- Gérance : Monsieur AIT KHOUYA YOUNS pour une durée non limitée.
- Année sociale : débute le 01/01 jusqu'au 31/12 de chaque année.
- 2- Dépôt légal : a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 756787 et immatriculé au registre de commerce sous le n° 482307 le 09/12/2020.

1677 -15C8

AVIS DE CONSTITUTION
DE SOCIETE
ADJOU BEN NEGOCE SARL AU

1- Au terme d'un acte SSP en date du 16/03/2020 à Casablanca, il a été constitué la société dénommée «ADJOU BEN NEGOCE SARL AU » au capital de 100.000,00 DH par le porteur des parts sociales de valeur nominale 100 DHS chacune :

- Mr. ALI BEN ADJOU, 1000 parts sociales
- Siège social : 96 BD D'ANFA ETG N°09 APPT N°91 RES LE PRINTEMPS D'ANFA CASABLANCA.
- Objet : Travaux divers ou de construction;
- Durée : 99 ans
- Gérance : Mr ALI BEN ADJOU pour une durée non limitée.

- Année sociale : débute le 01/01 jusqu'au 31/12 de chaque année.

2- Dépôt légal : a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 756756 et immatriculé au registre de commerce sous le n° 482305 Le 09/12/2020.

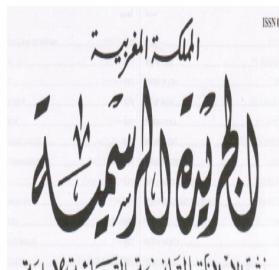
1676 -14C7

SOCIETE STOR CONSEIL
SARL AU
46, BD ZERKTOUNI, 2ÈME
ÉTAGE, APPT 6, CASABLANCA
FIXE : 0522.22.52.63
SITE WEB : WWW.
STORCONSEIL.MA

1- Aux termes d'un acte SSP fait à Casablanca en date du 08/12/2020, ils ont été établis les statuts d'une SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination: S.A. INTERMEDIAIRE SARL AU
- Objet : Automobiles (Marchand d'accessoires ou de pièces détachées pour voitures).
- Siege social : 46 BD ZERKTOUNI 2ÈME ETAGE APPRT 6-CASA-BLANCA

- Durée : 99 ans
- Capital social : 100.000,00 DHS
- Gérance : Mr. CHRIST GHISLAIN TIEGOUE
- Année sociale : DU 1 JANVIER AU 31 DECEMBRE
- 2 Dépôt : LE DEPOT EST EFFEC-TUE AUTRIBUNAL DE COMERCE DE CASABLANCA SOUS LE NUMERO 482105 EN DATE DU 08/12/2020.



FLASH-économie

28, Av des FAR CASABLANCA

**Directeur de la
Publication :**
Majid FATHI

**Équipe de
Publication :**
Kawtar HAJOUR
Shéhérazade FATHI
Said MASSAINE
Kenza FATHI
Rayan FATHI
Imane
ELOUAKOUDI
Latifa
ZAKHOUKH

Tel:
05 22 20 30 31
06 64 14 26 48
05 22 47 37 74

Fax:
05 22 27 71 81
Email :
annonce@
flasheconomie.com

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

MODIFICATIONS

1668-2M1

AKI 2M SARL-AU
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ
LIMITÉE D'ASSOCIÉ UNIQUE
AU CAPITAL DE 300.000,00
MAD

SIÈGE SOCIAL : AVENUE
HASSAN 2 N° 325 QUARTIER
INDUSTRIEL
- AGADIR -
RC N°13395-ICE
N°00146158000044-IF
N°6928700
AVIS DE FUSION
PROJET DE FUSION-
ABSORPTION DE LA SOCIETE
AKI 2M SARL-AU
PAR LA SOCIETE PARADIS
PLAGE SARL-AU

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20/11/2020 la société PARADIS PLAGE SARL-AU, société à responsabilité limitée d'associé unique au capital de 25.000 000,00 MAD, dont le siège social est sis à Agadir, IMI OUADDAR KM 28 RTE D'ESSAOUIRA COMMUNE TAMRI, immatriculée au registre de commerce d'Agadir sous le numéro 9267, ICE N° 000087632000057, d'une part, et la société AKI 2M SARL-AU, société à responsabilité limitée d'associé unique au capital de 300.000,00 MAD, dont le siège social est sis à Agadir, AVENUE HASSAN 2 N° 325 QUARTIER INDUSTRIEL, immatriculée au registre de commerce d'Agadir sous le numéro 13395, ICE N°00146158000044, d'autre part, ont établi un projet de fusion par voie d'absorption de la société AKI 2M SARL-AU par la société PARADIS PLAGE SARL-AU.

I. LES MOTIFS, BUTS ET CONDITIONS DE LA FUSION

La fusion-absorption par la société PARADIS PLAGE SARL-AU de la société AKI 2M SARL-AU, vise à optimiser les performances économiques et renforcer les potentialités financières.

Il s'agit d'une fusion-absorption basée sur une réelle synergie dans les structures, les moyens humains, matériels et financiers et dans la gestion des différents métiers de la promotion immobilière et la réalisation de tous projets touristiques.

Les objectifs de cette fusion-absorption résident dans la complémentarité qui caractérise les deux sociétés en présence, notamment au niveau :

• Du champ d'activité commun,

du capital humain respectif et l'expérience accumulée par leurs ressources humaines ;

• Du potentiel de croissance dans un domaine très concurrentiel ;
• De l'amélioration de la productivité en développant les synergies au niveau opérationnel, commercial et financier.

II. DATE D'ARRETES DES COMPTES UTILISES POUR ETABLIR LES CONDITIONS DE L'OPERATION DE FUSION- DATE D'EFFET ;

Les comptes respectifs des sociétés PARADIS PLAGE SARL-AU et AKI 2M SARL-AU, utilisés pour établir les conditions de l'opération, sont ceux arrêtés à la date du 31/12/2019, date de clôture du dernier exercice social de chacune des sociétés intéressées.

Les comptes de l'exercice clos au 31/12/2019 des sociétés fusionnées ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire des associés respectivement : Pour PARADIS PLAGE SARL-AU, le 17/06/2020 ; Pour AKI 2M SARL-AU, le 17/06/2020.

La fusion sera réalisée avec effet rétroactif au 01/01/2020.

III. LA VALEUR TOTALE DE L'ACTIF APPORTE S'ELEVE A 36 857 845,15 MAD.

IV. LA VALEUR TOTALE DU PASSIF APPORTE S'ELEVE A 35 802 709,98 MAD.

V. L'ACTIF NET APPORTE S'ELEVE A 1 055 135,17 MAD, arrondi à 1 056 000,00 MAD, soit 352 MAD par part sociale.

VI. REMUNERATION DES APPORTS - RAPPORT D'ECHANGE

- Le rapport d'échange est de 88 parts sociales de la société PARADIS PLAGE SARL-AU, pour chaque 25 parts sociales de la société AKI 2M SARL-AU.

- La société PARADIS PLAGE SARL-AU, procèdera à une augmentation de son capital, au bénéfice de l'associé unique de la société AKI 2M SARL-AU, d'un montant de 1 056 000,00 MAD.

- La valeur de l'actif net apporté par la société AKI 2M SARL-AU, est égale au montant de l'augmentation du capital social de la société PARADIS PLAGE SARL-AU, par conséquent, la prime de fusion est nulle.

VII. DISSOLUTION DE LA SOCIETE ABSORBEE

La société absorbée AKI 2M SARL-AU sera dissoute de plein droit par le seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

La dissolution de la société AKI 2M SARL-AU, du fait de la fusion ne sera suivie d'aucune opération de liquidation.

VIII. PROPRIETE ET JOUSSANCE DE L'ACTIF - TRANSMISSION DU

PASSIF

La société PARADIS PLAGE SARL-AU aura la propriétaire et la jouissance des biens et droits de la société AKI 2M SARL-AU, à compter de la date de réalisation définitive de la fusion, la société PARADIS PLAGE SARL-AU reprendra à sa charge, à la date de réalisation de la fusion, les éléments actifs et passifs composant le patrimoine de la société AKI 2M SARL-AU, tels qu'ils existeront à cette date (en ce compris ceux qui auraient été omis, soit au sein des présentes, soit dans la comptabilité de la société AKI 2M SARL-AU).

IX. REALISATION DE LA FUSION ET CONDITIONS SUSPENSIVES

La réalisation définitive de la fusion ainsi que la dissolution de la société AKI 2M SARL-AU qui en résulte, sont soumises à la réalisation des conditions suspensives suivantes :

- Approbation de la fusion par l'assemblée générale extraordinaire de la société PARADIS PLAGE SARL-AU ;

- Approbation de la fusion par l'assemblée générale extraordinaire de la société AKI 2M SARL-AU.

Le dépôt légal de ce projet de fusion a été effectué pour la société AKI 2M SARL-AU au greffe du Tribunal de Commerce d'Agadir.

Pour extrait et mention

1668-3M2

PARADIS PLAGE SARL-AU
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ
LIMITÉE D'ASSOCIÉ UNIQUE
AU CAPITAL DE 25.000 000,00
MAD

SIÈGE SOCIAL : IMI OUADDAR
KM 28 RTE D'ESSAOUIRA
COMMUNE TAMRI

- AGADIR -

RCN°9267- IF N° 6927210- ICE

N° 000087632000057

AVIS DE FUSION

PROJET DE FUSION-

ABSORPTION DE LA

SOCIETE AKI 2M SARL-AU

PAR LA SOCIETE PARADIS
PLAGE SARL-AU

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20/11/2020 la société PARADIS PLAGE SARL-AU, société à responsabilité limitée d'associé unique au capital de 25.000 000,00 MAD, dont le siège social est sis à Agadir, IMI OUADDAR KM 28 RTE D'ESSAOUIRA COMMUNE TAMRI, immatriculée au registre de commerce d'Agadir sous le numéro 9267, ICE N° 000087632000057, d'une part, et

V. L'ACTIF NET APPORTE S'ELEVE A 1 055 135,17 MAD, arrondi à 1 056 000,00 MAD, soit 352 MAD par part sociale.

VI. REMUNERATION DES APPORTS - RAPPORT D'ECHANGE

- Le rapport d'échange est de 88 parts sociales de la société PARADIS PLAGE SARL-AU, pour chaque 25 parts sociales de la société AKI 2M SARL-AU.

- La société PARADIS PLAGE SARL-AU, procèdera à une augmentation de son capital, au bénéfice de l'associé unique de la société AKI 2M SARL-AU, d'un montant de 1 056 000,00 MAD.

- La valeur de l'actif net apporté par la société AKI 2M SARL-AU, est égale au montant de l'augmentation du capital social de la société PARADIS PLAGE SARL-AU, par conséquent, la prime de fusion est nulle.

VII. DISSOLUTION DE LA SOCIETE ABSORBEE

La société absorbée AKI 2M SARL-AU sera dissoute de plein droit par le seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

La dissolution de la société AKI 2M SARL-AU, du fait de la fusion ne sera suivie d'aucune opération de liquidation.

VIII. PROPRIETE ET JOUSSANCE DE L'ACTIF - TRANSMISSION DU PASSIF

La société PARADIS PLAGE SARL-AU aura la propriétaire et la jouissance des biens et droits de la société AKI 2M SARL-AU, à compter de la date de réalisation définitive de la fusion, la société PARADIS PLAGE SARL-AU reprendra à sa charge, à la date de réalisation de la fusion, les éléments actifs et passifs composant le patrimoine de la société AKI 2M SARL-AU, tels qu'ils existeront à cette date (en ce compris ceux qui auraient été omis, soit au sein des présentes, soit dans la comptabilité de la société AKI 2M SARL-AU).

IX. REALISATION DE LA FUSION ET CONDITIONS SUSPENSIVES

La réalisation définitive de la fusion ainsi que la dissolution de la société AKI 2M SARL-AU qui en résulte, sont soumises à la réalisation des conditions suspensives suivantes :

- Approbation de la fusion par l'assemblée générale extraordinaire de la société PARADIS PLAGE SARL-AU ;

- Approbation de la fusion par l'assemblée générale extraordinaire de la société AKI 2M SARL-AU.

Le dépôt légal de ce projet de fusion a été effectué pour la société PARADIS PLAGE SARL-AU au greffe du Tribunal de Commerce d'Agadir.

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

d'Agadir.

Pour extrait et mention

1668-5M3

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL
D'UNE SOCIETE ANONYME
(S.A)
NORSUDEX

En vertu des décisions des actionnaires en date du 18/02/2020, il a été décidé ce qui suit :
Transfert du siège social
Le siège social de la dite société a été transféré de l'ancienne adresse « Atlantide » 70 RUE DES SALINS-QUARTIER OASIS-CASABLANCA, à la nouvelle adresse : « Rue Ibnou Al Mouataz – Résidence le Joyau 2 étage 1 appart n°2 Belvédère - Casablanca
Modification corrélative des statuts.

En raison des décisions qui précèdent, l'assemblée des actionnaires décide de modifier l'article, 4 des statuts de la société (SIEGE SOCIAL), et d'adopter les statuts mis à jour.

DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de commerce de Casablanca, le 24/11/2020 sous le n° 754916, RC n° 410953.

1668-6M4

JASCO « SARL »
DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 05/11/2020 les associés de la Société « JASCO SARL », société à responsabilité limitée au capital de 4.000.000,00 dh dont le siège social est situé à ANGLE BD ABDELLATIF BENKADOUR ET RUE AHMED CHARCI CASABLANCA
Ont décidé de dissoudre la société par anticipation, de nommer Mr. AL ARREFY MELIH ABDULLAH M et Mme. KHADIJA GUIZAL en Qualité des liquidateurs et de fixer le siège de la liquidation à ANGLE BD ABDELLATIF BENKADOUR ET RUE AHMED CHARCI - CASA
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 24/11/2020
Sous le numéro dépôt légal 754969.

1668-10M5

DÉNOMINATION: AFRAH
TIFLET ACHBAROU SARL AU

CHANGEMENT DE
DÉNOMINATION,
CHANGEMENT D'OBJET
SOCIAL
COMPLEXE COMMERCIAL
HAY RACHAD TIFLET
AU CAPITAL DE 500000 DHS
RC 27829

I-Par décision de l'assemblée Générale Extraordinaire (AGE) , en date du 2020-11-12 il a été décidé ce qui suit :
-Le changement de la dénomination sociale par : SUPERMARCHÉ ACHBAROU
- L'extension de l'objet social par,supermarché
2- Le dépôt légal a été effectué au tribunal d'instance de KHEMISSET le 2020-11-25 sous le N° 1256.

1668-11M6

AMSO FISHERIES
AVIS DECESSION DES PARTS
SOCIALES
DÉMISSION ET NOMINATION
DU GÉRANT
ADOPTION DES NOUVEAUX
STATUTS
QUITUS AU GÉRANT

I. Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 09 Juillet 2020, l'associé unique de la société «AMSO FISHERIES» société à responsabilité limitée au capital de 300.000 DH, a décidé ce qui suit :

1. Cession de TROIS MILLE(3.000) parts sociales intervenues entre Monsieur Mohamed Amine MAAOUNI et Monsieur Mohamed AGNABER.
2. Démission de Monsieur Mohamed Amine MAAOUNI de ses fonctions du gérant à compter de ce jour ;
3. Nomination d'un gérant unique :
-Monsieur Mohamed AGNABER, de nationalité Marocaine, né le 18 Juillet 1987, demeurant à Mohammedia, Diyar Al Mansour, Imm 135 N° 19, Ain Harouda, titulaire de la CNI N° BJ367109.
4. Adoption des nouveaux statuts ;

II. Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Première Instance de Laâyoune en date du 23 Novembre 2020, sous le numéro 2828/2020 et la déclaration modificative a été déposée au même greffe.

Pour extrait et mention
AMSO FISHERIES SARL AU

1668-12M7

STE TAMDA IDEAL SARL
SOCIETÉ À RESPONSABILITÉ
LIMITÉ
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00
DHS
DOUAR EL ATTARA AIT
M'HAMED - AZILAL
RC : 4125

Au terme du procès-verbal de l'assemblée général extraordinaire en date du 10/11/2020 il a été décidé :

La cession de la Moitié des parts sociales soit 500 parts de MR NIMDIANE LAHCEN qu'il possède dans la STE TAMDA IDEAL SARL au profit de MR FADIL IDIR Ainsi la nouvelle répartition du capital social se représente comme suit :

MR FADIL IDIR : 500 Parts
MR NIMDIANE SAID : 500 Parts
Soit un total de Mille Parts = 1.000 Parts

Intégrer le nouveau associé à savoir MR FADIL IDIR.

Nomination des MRFADIL IDIR
Ren qualité de GERANT et ASSOCIE de la STE TAMDA IDEAL SARL pour une durée illimitée.

Modification des articles : 6 - 7 et 14 des statuts.

Adopter les statuts refondus. Par conséquent l'activité de la STE TAMDA IDEAL SARL reste inchangée.

Le dépôt légal est effectué au greffe du tribunal de 1er instance d'AZILAL le 24/11/2020 sous le n° 331/2020.

1668-13M8

DISSOLUTION ANTICIPEE
DÉNOMINATION SOCIALE :
SUPER TIF.
FORME : SARL.

SIÈGE SOCIAL : 2 AV YOUSSEF
BEN TACHAFINE HAY
MABROUKA TIFLET.
CAPITAL SOCIAL : 100000
DHS.
NUMÉRO R.C : 353 R.C TIFLET.

I- Par décision en date du 2020-11-23, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 2020-11-23 et sa mise en liquidation amiable. AGOULIF SAAD demeurant HAY DALIA N°505 TIFLET a été nommé en qualité de liquidateur. Les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif lui ont été confiées. Le siège de liquidation est fixé au N° 2 AV YOUSSEF BEN TACHAFINE HAY MABROUKA TIFLET, au même titre que l'adresse de correspondance.

II- Le dépôt légal a été effectué au Tribunal d'Instance de TIFLET le 2020-11-26 sous le N° 221.

1668-16M9

PRO PALMERIAES.A.R.L
LOT. ARSET LEKBIR ANGLE
RUE N°6
& RUE ATTABARI –
CASABLANCA
R.C N°106963
DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'assemblée générale des associés en date du 23 octobre 2020 a :

Constaté la dissolution anticipée de la société

Nommé Mr M'Barek BOUNAR et Mr Allal OUDRHIRI SAFIANI en qualité de liquidateurs

Fixé le siège de liquidation à Casablanca, Lot. Arset Lekbir Angle Rue n°6 & Rue Attabari – Casablanca

Le dépôt a été effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 25 novembre 2020 sous le n° 755142

1667 -1M1

BACHIR EL JOUAIDI
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
4 RUE BUZANCY BELVEDERE
CASABLANCA
TEL 05.22.24.82.51 &
05.22.40.31.36 &
05.22.24.91.96
FAX 05.22.40.14.21 -
PORT.06.61.14.16.56
EMAIL : ELJOUAIDI@
MENARA.MA

COMPAGNIE MAROCAINE DE
COMMERCE ET DES AFFAIRES
- CMDCA

SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 100.0000
DIRHAMS
SIEGE SOCIAL À
CASABLANCA, RUE SOUMAYA
RESIDENCE SHEHERAZAD3 N°
22 PALMIERS
R. C. 389799
IDENT. FISC. 24932220
DISSOLUTION ANTICIPEE

I – Par décision extraordinaire de l'associé unique en date du 11/11/2020, il a été décidé :

- La dissolution de la société par anticipation pour la non réalisation des objectifs d'affaires, avec date d'effet le 30 OCTOBRE 2020 et me nomme liquidateur de la

société. La liquidation se fera au siège de la société

II - Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca. Le 24/11/2020 Sous le N° 754924
POUR EXTRAIT ET MENTION

FLASH-économie
28, Av des FAR
CASABLANCA

Directeur de la
Publication :
Majid FATHI

Équipe de
Publication :

Kawtar HAJOUR

Shéhérazade FATHI

Said MASSAINE

Kenza FATHI

Rayan FATHI

Imane

ELOUAKOUDI
Latifa

ZAKHOUKH

Tel:

05 22 20 30 31

06 64 14 26 48

05 22 47 37 74

Fax:

05 22 27 71 81

Email :

annonce@
flasheconomie.com

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

MODIFICATIONS

1679 -7M1

ABOUNAIM & ASSOCIES
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE
COMPTABLE
KITCHEN UNIVERS SARL
AVIS DE NOMINATION DU
NOUVEAU CO-GERANT

1- L'AGE de la société KITCHEN UNIVERS, SARL au capital de 100.000 DH ayant son siège social à Casablanca : 55 Boulevard Zerkouni Espace Zerkouni érige a n°1 Quartier des hôpitaux, inscrite au registre de commerce sous le numéro 455077, réunie en date du 23/09/2020 à 11h 30 a pris les décisions Suivantes :

- La nomination en qualité de co-gérant de la société pour une durée allant du 23/09/2020 jusqu'à la date d'approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2022, de Mr Abdessalam EL MAKKI, titulaire de la CIN n°BM31872.

- L'Assemblée générale décide, suite à la nomination du nouveau co-gérant, à ce que la signature sociale des co-gérants soit séparée ; Et Corrélativement, elle décide la modification de l'article 36 des statuts.

2- Le dépôt légal comprenant les statuts refondus a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 10 Décembre 2020 sous le n°757015.

Pour extrait et mention
La gérance.

1679 -8M2

ABOUNAIM & ASSOCIES
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE
COMPTABLE
SPECTA SARL
AVIS DE TRANSFERT DU
SIEGE SOCIAL

1- L'AGE de la société SPECTA, SARL au capital de 100.000 DH ayant son siège social à Casablanca : 9 Place Al yassir Résidence Manssouria 6ème étage App 12 ESP A/5, inscrite au registre de commerce sous le numéro 360725, réunie en date du 06/01/2020 a pris les décisions Suivantes :

- le transfert du siège social à la nouvelle adresse : Casablanca : Rue Caid Ahmed n°11 Quartier Mers sultan à compter du 06/01/2020 ;

- la modification, corrélativement

à la résolution précédente, de l'article 4 des statuts.

2- Le dépôt légal comprenant les statuts refondus a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 04 Décembre 2020 sous le n°756315.

Pour extrait et mention
La gérance.

1679 -9M3

FIG CONSULTING -SARL.AU-
181, BD ABDELMOUMEN,
RÉSIDENCE YAMAMA C 1ER
ÉTAGE APPT N° 6, QUARTIER
DES HÔPITAUX -CASABLANCA
TÉL. : 05.22.22.04.26
FAX : 05.22.47.50.38
E-MAIL : FIG.CONSULT@
YAHOO.FR
AMZOU INDUSTRIE -SARL-
RC N° 103303 - CASABLANCA
TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL
DE CASABLANCA A
MOHAMMEDIA
EXTENSION DE
L'OBJET SOCIAL

1- Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 21/07/2020 de la société AMZOU INDUSTRIE, société à responsabilité limitée, au capital de six cent mille (600.000,00) DHS et dont le siège social est à Casablanca, Route 111, km 14,500 Ain Harrouda, il a été notamment décidé :

- Le transfert du siège social de la société de Route 111, Km 14,500 Ain Harrouda, Casablanca, à Mohammedia, 173, Zone Industrielle Zenata Ain Harrouda.

- L'extension de l'objet social aux opérations de :

• La maintenance industrielle et la confection des charpentes.

- Modification des articles 2 et 5 des statuts.

2- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 01/12/2020 sous n° 755628.

POUR EXTRAIT ET MENTION
FIOGEC

1679 -11M4

SITUATION NETTE INFÉRIEURE
AU QUART DU CAPITAL
SOCIAL D'UNE SOCIETE A
RESPONSABILITÉ
LIMITÉE (S.A.R.L.)
ONION SYSTEMS

1- En vertu des décisions de l'assemblée générale en date du 29/09/2020, il a été décidé ce qui suit :

- SITUATION NETTE INFÉRIEURE
AU QUART DU CAPITAL SOCIAL :

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, et pris connaissance des états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2019, faisant apparaître une situation nette négative, inférieure au quart du capital social, décide qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la société.

2- DEPOT LEGAL : dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce, de Casablanca, le 02/12/2020 sous le n°755915 , RC n°247683

1679 -12M5

SITUATION NETTE INFÉRIEURE
AU QUART DU CAPITAL
SOCIAL D'UNE SOCIETE A
RESPONSABILITÉ
LIMITÉE (S.A.R.L.)
SARAY INVEST

1- En vertu des décisions de l'assemblée générale en date du 29/09/2020, il a été décidé ce qui suit :

- SITUATION NETTE INFÉRIEURE
AU QUART DU CAPITAL SOCIAL : L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, et pris connaissance des états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2019, faisant apparaître une situation nette négative, inférieure au quart du capital social, décide qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la société.

2- DEPOT LEGAL : dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce, de Casablanca, le 02/12/2020 sous le n°755916 , RC n°356553

1679 -13M6

SITUATION NETTE INFÉRIEURE
AU QUART DU CAPITAL
SOCIAL D'UNE SOCIETE A
RESPONSABILITÉ
LIMITÉE (S.A.R.L AU)
ELITE HOUSE INVEST

1- En vertu des décisions de l'assemblée générale en date du 30/09/2020, il a été décidé ce qui suit :

- SITUATION NETTE INFÉRIEURE
AU QUART DU CAPITAL SOCIAL : L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, et pris connaissance des états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2019, faisant apparaître une situation nette négative, inférieure au quart du capital social, décide qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée

de la société.

2- DEPOT LEGAL : dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce, de Casablanca, le 02/12/2020 sous le n°755917 , RC n°247683

1679 -14M7

BE COMMERCE SARL AU
SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE
CAPITAL : 100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : RÉSIDENCE
ENAHDA IMM 108 N° 7 SIDI
MOUMEN CASABLANCA
RC 282213 - CASABLANCA

1- Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 01/07/2020, l'associé unique de la société BE COMMERCE RA-CHID BOUZID a décidé de transférer à compter du 01/09/2020 le siège social qui était à Résidence ENAHDA Imm 108 N° 7 SIDI MOUMEN Casablanca au :

- Lotissement GHALINA Immeuble 34 magasin N° 1 My Rachid Casablanca.

- De même l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de la dite société de 100.000,00 à 300.000,00 DHS

- Les articles numéro 4 - 6 et 7 ont été modifiés

2- Le dépôt a été effectué au Tribunal de Commerce de CASABLANCA le 15/10/2020 sous le N° 749922

1679 -19M9

SOCIÉTÉ CASALAIT
SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE
(SARL.AU).
AU CAPITAL DE
7 000 000 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : BLEED BERGADI
- DOUAR ABBAD LAHRACHE
- COMMUNE OULED AZZOUE
12500 DAR BOUAZZA
NOUACEUR
R.C. N° : 445 015
CASABLANCA
CESSION DES PARTS
SOCIALES

1- L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 10 Novembre 2020, l'associé unique de la société CASALAIT au capital de 7 000 000 a décidé ce qui suit :

- Cession de part : M.Omar Mayati cède la totalité de ses parts, soit 1000 parts sociales à Mr Amine Aït Dadda

- Nouvelle répartition des parts :

• Mr. Amine Aït Dadda : 1000 parts

• Soit un total de : 1000 parts

- Modification des articles 6 et 7 des statuts.

2- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 30 Novembre 2020 sous le N° 29695.

Pour extrait et mention
LE GÉRANT

1679 -20M10

AVIS DE MODIFICATION
DE SOCIETE
AMS METAL SARL AU
SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE
100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : LOT SAFIA
JNANE OASIS N°49 R D IMM
27 TIT MELLIL CASABLANCA
RC 376791 - CASABLANCA

I- Par décision de l'associé Unique, en date du 2020-12-04 il a été décidé ce qui suit :

- L'augmentation du capital social de la société AMS METAL SARL AU afin de le porter de 100000.00 dirhams à 1000000.00 dirhams

- Modification de l'article n° 7 et 8 des statuts.

- Modifications à compter du 2020-12-04.

2- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de CASABLANCA le 2020-12-11 sous le N°757124.

Pour extrait et mention
LE GÉRANT

Email :
annonce@
flasheconomie.com

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

1679 -22M11

AVIS DE CLOTURE
« ESPACE BEAUTE ISABELLE
CARTIER» S.A.R.L.EN
LIQUIDATION
AU CAPITAL SOCIAL DE
750.000, 00 DHS
SIEGE DE LIQUIDATION :
ANGLE AVENUE MOHAMED V
ET RUE MOHAMED EL
BEQQAL, RESIDENCE JAKAR,
1ER ETAGE, APPT N°101
GUELIZ – MARRAKECH

- Mlle. ISABELLE MARIE CARTIER, demeurante au 31 Rue Loubnane Gueliz Marrakech, titulaire de la carte de résidence n° E003382W nommée comme liquidatrice au terme de l'assemblée générale extraordinaire du 30 Juin 2020, a convoqué l'assemblée de clôture de liquidation qui s'est tenue le 31 Octobre 2020, et a approuvé le compte définitif, donné quitus et décharge de son mandat au liquidatrice et a constaté la clôture de liquidation.
La liquidatrice
Mlle. ISABELLE MARIE CARTIER

1679 -23M12

« FINANCE PERFORMANCE
CONSEIL » S.A.R.L.AU
ANGLE BD MOULAY RACHID
ET ABDELKrim AL KHATTABI
IMMEUBLE BUSINESS CENTER
GUELIZ,3ÈME ETAGE BUREAU
N°21 MARRAKECH
« ZOUBAIRI DISTRIBUTION »
S.A.

1- Aux termes de l'assemblée générale ordinaire datée du 5 Septembre 2019, les actionnaires de la société « ZOUBAIRI DISTRIBUTION » S.A, au capital de 8.700.000,00 dirhams dont le siège social est fixé à Lot 26 Nouvelle Zone Industrielle III Marrakech, ont décidé de :
• Renouveler, le mandat des administrateurs ci-dessous pour une durée de trois ans :
- M. Pierre CARTIER ;
- M. Hachem ZOUBAYRI ;
- M. Moulay Hassan DEBBARH MOUNIR ;
- La société « CARTIER SAADA » représentée par Messieurs M. Pierre CARTIER et M. Moulay Hassan DEBBARH MOUNIR.
• Nommer comme nouvel administrateur de la société, pour une durée de trois ans :
- M. Mohamed BENIDER ;
2- Aux termes de La délibération du conseil d'administration datée du 6 Septembre 2019, il a été décidé de :

- Renouveler M. Pierre CARTIER comme président du conseil d'administration pour une durée de trois ans ;
- Renouveler M. Hachem ZOUBAYRI comme directeur général ;
- Déterminer les pouvoirs du Directeur Général ;
3- LE DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Marrakech, le 09/12/2020 sous le n° 118272.

1679 -33M13

NEWOJAB SARL EN
DISSOLUTION
DISSOLUTION ANTICIPEE

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 NOVEMBRE 2020, les associés de la société « NEWOJAB SARL » RC° 394121 ont décidé ce qui suit :
- Dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation à compter de ce jour ;
- Nomination de Mr. EL JADIRI ADIL en tant que liquidateur de la société ;
- Fixation du siège de liquidation au 10 RUE LIBERTE 3ÈME ETAGE APPT 5 – CASABLANCA.
2- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Casablanca le 10/12/2020 sous le n°756938.

1679 -34M14

POILOUR MAROC PIECES
« S.A.R.L »
AU CAPITAL DE
100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : RESIDENCE
OUSSAMA RUE 10 N°11
LOTISSEMENT INSSAF HAY
INARA AIN CHOCK
CASABLANCA
CESSION DE PARTS SOCIALES,

1- Aux termes d'un procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date Du 01/12/2020.
• Mr. HASSAN CHAFIL cède la totalité de ces Parts : (750) parts au profit de : Mme. FATIMA EZ-ZAHRA NEKHLI
- Lui appartenant dans la Société POILOUR MAROC PIECES S.A.R.L
- Suite à cette cession, l'article 7 des statuts se trouve modifiée :
- Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 divisé en 1000 parts de 100 Dh chacune :
• Mme. FATIMA EZZAHRA NEKHLI : 1000 parts
• Soit un total :1000 PARTS
- L'assemblée générale accepte la démission de gérant Mr. HASSAN

CHAFIL et la nomination nouveau gérante unique : Mme. FATIMA EZZAHRA NEKHLI

2- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca Sous le numéro dépôt légal: 756422. Du : 07/12/2020.
Pour extrait et mention

1679 -35M15

STE AIN ZOURA DE BATIMENT
SARL AU
SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL SOCIAL DE:
100000 DHS.
SIEGE SOCIAL : N° 63 ERAC 2
HAJ KADDOUR MEKNES.
NUMERO R.C : 47571
MEKNES

I- Par décision en date du 2020-09-21, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 2020-09-21 et sa mise en liquidation amiable. OUTMANI LAHBIB demeurant LOT LIRAK 02 LHAJ KADDOUR S S MOUL KIFANE a été nommé en qualité de liquidateur. Les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif lui ont été confiées. Le siège de liquidation est fixé au N° 63 eRAC 2 HAJ KADDOUR MEKNES, au même titre que l'adresse de correspondance.

II- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de MEKNES le 2020-10-142020-10-14 sous le N° 583.

Pour avis et mention.
LE GÉRANT

1679 -36M16

«MABELCOM » SARL
SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE AU CAPITAL DE
100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : 81.
BOULEVARD LA RESISTANCE,
4ÈME ETAGE N°8,
CASABLANCA
TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

1- Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 11/11/2020, les associés des la société ont décidé de transférer le siège social de la dite société à l'adresse suivante : Km 10, ROUTE D'EL JADIDA PL N°306 D, 3ème ETAGE, LIS-SASFA, CASABLANCA
- En conséquence l'article 4 des statuts est modifié.
2- Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe auprès du tribu-

nal de commerce de Casablanca sous le N° 757183 en date du 11/12/2020.

POUR EXTRAIT ET MENTION

1679 -37M17

SOCIETE EKIDEC S.A.R.L AU
SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE
100.000,00 DHS.
SIEGE SOCIAL : MAG RDC N°
99 BIS, RUE 189 GROUPE F
HAY EL OULFA CASABLANCA
R.C: 346353 -CASABLANCA
I.F : 18757130
ICE : 000345960000083

1- Suite au procès-verbal de l'AGE du 22/10/ 2020 :

L'A.G.E :

• approuve l'acte de cession de parts du 22/10/2020 par lequel :
- Mr BENCHANAFA ABDELMAJID cède 500 parts sociales de 100 DHS chacune, lui appartenant dans la société EKIDEC SARL à Mr BOUZOUBA EL MOSTAFA qui accepte.

Mr TOHAIRI SAID cède 500 parts sociales de 100 DHS chacune, lui appartenant dans la société EKIDEC SARL à Mr BOUZOUBA EL MOSTAFA qui accepte.

• a constaté et a accepté :

- La démission de : Mr BENCHANAFA ABDELMAJID CIN N° : QA71156 de sa fonction de gérant.

- La démission de : Mr TOHAIRI SAID, CIN N° : H189992 de sa fonction de gérant.

• approuve la nomination de : Monsieur Mr BOUZOUBA EL MOSTAFA, demeurant à Lissasfa 3 Bloc CN°37- Casablanca de nationalité Marocaine, né le 01/01/1976 à Oulad Aissa El Jadiida, Titulaire de la CIN N° : M289950 autant que GERANT UNIQUE de la société pour une durée illimitée.

- Signature sociale : La société est valablement engagée pour tous les actes la concernant par la signature Unique du GERANT ET ASSOCIE UNIQUE Monsieur BOUZOUBA EL MOSTAFA. demeurant à Lissasfa 3 Bloc CN°37- de nationalité Marocaine, né le 01/01/1976 à Oulad Aissa El Jadiida, Titulaire de la CIN N° : M289950.

- FORME JURIDIQUE : LA SOCIETE DEVIENT SARL AU au lieu de SARL.

- La mise à jour des statuts
2- Le Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 09/12/2020 sous numéro : 756726.

1678 -2M1

AUBART ABERGEL ET
ASSOCIES
AUDIT ET CONSEIL
EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX
COMPTES

14 BD DE PARIS CASABLANCA
TEL 48-70-21/22/23
FAX 48-70-25
AKKA TRANS AFRICA SARL
CESSION DE PARTS SOCIALES

I- Aux termes du PV d'AGE en date du 31 Janvier 2020, les associés d'AKKA TRANS AFRICA Société à Responsabilité limitée au capital de 20.000 Euros. Immatriculée au RC de Tanger N°46391, dont le siège social est fixé à ZF Business Centre, bureau B4, Lot A, 90100 Tanger Free Zone, ont décidé ce qui suit :
- Cession de 1.200 de parts sociales entre la société AKKA TECHNOLOGIES et la société AKKA SERVICES et agrément comme nouvel associé : la société AKKA SERVICES ;
- Modification corrélatives des articles 7 et 8 des statuts ;
- Adoption des statuts mis à jour ;
- Pouvoir à donner pour l'accomplissement des formalités légales.
II- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Tanger le 08 Décembre 2020 sous le numéro 236838.

FLASH-économie

annonce@

flasheconomie.com

POUR VOS ANNONCES AU

BULLETIN

OFFICIEL

PENSEZ A

FLASH ECONOMIE

05 22 20 30 31

06 64

14 26 48

Email :

annonce@

flasheconomie.com

FLASH Économie

vous accompagnent
dans vos publications
d'annonces légales au

Bulletin Officiel

(2018 مارس 21 - 1439 جمادى 3)

السنة السابعة بعد المائة - عدد 5499

ISSN 0851 - 1225

المملكة المغربية

الجريدة الرسمية

نشرة الإعلانات القانونية والقضائية والادارية

ثمن النسخة : 10 دراهم

يطلب الاشتراك من المطبعة الرسمية

الرباط - شالة

الهاتف : 0537.76.50.25 - 0537.76.50.24

0537.76.54.13

الحساب رقم :

310 810 1014029004423101 33

المفتوح بالغرفة الإقليمية بالرباط

تعريفة الاشتراك

في الخارج

في المغرب

سنة

ستة أشهر

بيان النشرات

النشرة العامة	400 درهم	250 درهما
نشرة مداولات مجلس التواب	200 درهم	-
نشرة مداولات مجلس المستشارين	200 درهم	-

FLASH Économie

28, Av De L' Armée Royale
Casablanca, 20100 , Maroc

Tél : +212 5 22 20 30 31

Fax : +212 5 22 27 71 81

Port : +212 6 64 14 26 48

E-mail :

annonce@flasheconomie.com

CERTIFÉ L'INSERTION DE L'ANNONCE LÉGALE

Numéro :

Page :

Enregistré à Casablanca le:

Folio :

Case :

Signature et Cachet